

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 39 (1898), p. 1-4

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1898__39_1_0>

© Société de statistique de Paris, 1898, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS



N° 1. — JANVIER 1898

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1897.

SOMMAIRE. — Élection et présentation de nouveaux membres. — Nouvel avis relatif au Congrès des Sociétés savantes de 1898 — Présentation des ouvrages : le Secrétaire général, MM. Moron et Juglar. — Communication de M. Leon Salefranque sur le mouvement des contrats de transports. — Communication de M. Jacques Bertillon sur la gemellité selon l'âge de la mère et le rang chronologique de l'accouchement; discussion : MM. Léon Vacher, Arthur Chervin, Adolphe Coste et J. Bertillon. — Élections pour le renouvellement partiel du Bureau et du Conseil.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. le D^r Jacques Bertillon.

A l'occasion du procès-verbal de la séance du 17 novembre dernier, M. TARRY exprime son étonnement que la communication qu'il a faite, à cette séance, sur l'or artificiel, ait pu être, de la part de plusieurs membres, l'objet des plus extrêmes réserves.

M. le PRÉSIDENT lui répond que ce sentiment, qu'il partage, du reste, avec ses confrères, a été formellement exprimé; c'est donc à juste raison que le procès-verbal en a fait mention. Quant au nouveau tableau que M. Tarry a envoyé au secrétariat pour être inséré dans le journal, comme il paraît faire, sur certains points, double emploi avec celui qui a paru dans le procès-verbal, le Bureau laisse au comité de publication le soin de se prononcer sur l'opportunité de l'insertion.

Le procès-verbal est ensuite adopté sans autre observation.

M. le PRÉSIDENT déclare ouvert le scrutin pour le renouvellement partiel du Bureau et du Conseil. Il dépose dans l'urne les bulletins de vote qu'il a reçus des membres titulaires de France et de l'étranger et annonce que le scrutin sera fermé à 10 heures.

Est élu, à l'unanimité, *membre titulaire* :

M. A. DESPLANQUES, avocat.

Sont présentés, pour être soumis à l'élection dans la prochaine séance; comme *membres titulaires* :

Sur la proposition de MM. Pierre des Essars et Clément Juglar :

M. Paul DUSSAUSSOY, député du Pas-de-Calais, 1, rue de Lincoln;

Sur la proposition de MM. André Liesse et Adolphe Coste :

M. Émile COSSON, chef de la statistique aux études financières du Crédit lyonnais, 81, boulevard Saint-Michel;

Comme *membre correspondant* :

Sur la proposition de MM. Arthur Raffalovich et Jacques Bertillon :

M. le D^r APOSTOL, de Moscou, rédacteur au *Journal des Économistes*.

M. le PRÉSIDENT donne lecture d'une lettre, en date du 6 décembre courant, par laquelle M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts le prie de désigner, pour le 30 janvier au plus tard, les délégués de la Société de statistique de Paris qui se seront inscrits pour prendre part aux travaux du Congrès des sociétés savantes de 1898. Plusieurs des membres présents donnent leurs noms au Secrétaire général qui se chargera de leur faire parvenir des cartes d'admission.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL énumère les ouvrages offerts à la Société : *la Crise du revenu et l'ère du travail*, par M. Cheysson; *le Régime fiscal des contrats de transports en France*, par M. Léon Salefranque; *Une Banque de l'agriculture*, par M. François Bernard; et *le Mouvement de la circulation monétaire en Hollande*, par M. G.-M. Boissevain. Il cite, parmi les documents officiels : l'*Annuaire statistique de la ville de Paris* pour l'année 1895 et le *Compte rendu des travaux de la Section des sciences économiques et sociales* au Congrès des sociétés savantes de 1897.

M. MORON dépose sur le bureau le tome XXIV de la *Statistique générale de la France*; statistique annuelle, 1894. Le volume de 1895 est sous presse.

M. Moron fait connaître, en même temps, que son service a terminé l'étude du *mouvement de la population en 1896*, qui accuse un excédent des naissances sur les décès, excédent qui provient moins de l'augmentation des naissances (31 000) que de l'abaissement tout à fait exceptionnel de la mortalité en 1896. La situation se présente donc sous un jour un peu plus favorable que l'année dernière, sans que, malheureusement, on puisse en tirer, pour l'avenir, aucune conclusion certaine. Cette étude paraîtra dans quelques jours au *Journal officiel* et sera présentée à la Société dans la séance de janvier 1898.

M. Clément JUGLAR est heureux de voir que les prévisions indiquées dans ses communications de juillet et septembre 1896, relatives à l'influence des crises commerciales sur l'état économique, se sont réalisées. Il ressortait de l'observation du mouvement des mariages et des naissances dans les principaux pays d'Europe, depuis 1869, qu'ils étaient toujours en hausse pendant les périodes prospères et en baisse pendant les périodes de liquidation, ce qui sautait aux yeux au premier coup d'œil donné sur les tableaux.

La dernière période de prospérité avait été ralentie, sinon arrêtée, par le krach Barine, en 1890 : à Paris, en France, à Londres, en Angleterre, la diminution des mariages avait été notée en 1894; mais la reprise des mariages, en 1895, à Paris et en Angleterre, pouvait faire prévoir un accroissement de naissances, que M. Moron vient de nous signaler pour la France, au moment où nous reprenons le cours de la période prospère. Cet accroissement, si nous en jugeons par l'observation du passé, continuera pendant toute la durée de cette période, sans que l'on puisse indiquer son amplitude.

M. SALEFRANQUE entretient l'assemblée du *mouvement des contrats de transports en France*. Cette communication sera publiée prochainement dans le Journal de la Société.

M. BEAURIN-GRESSIER remplace au fauteuil de la présidence M. le D^r Jacques Bertillon, qui fait une communication sur *la gémellité selon l'âge de la mère et le rang chronologique de l'accouchement*.

M. J. BERTILLON rappelle que son père a étudié, il y a déjà plus de vingt ans (1), la *gémellité* (mot créé par lui), dans un mémoire où il a établi les lois qui régissent la fréquence et la composition des grossesses doubles, mais l'insuffisance des données statistiques n'avait permis à M. Bertillon père d'envisager les grossesses doubles ou triples qu'au point de vue des combinaisons de sexe des jumeaux, sans pouvoir indiquer l'âge des parturientes. Des documents récemment publiés pour

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris*, année 1875, p. 60 et 88.

les villes de Munich et de Saint-Petersbourg, ainsi que pour la Nouvelle-Galles du Sud, mettent à même de combler cette lacune. Ces documents sont d'accord pour démontrer que la fréquence des naissances gemellaires augmente avec l'âge de la mère, au point que, après la 36^e année, elle est quatre fois plus forte qu'elle ne l'était avant la 20^e. En ce qui concerne le rang chronologique des accouchements, la statistique russe établit qu'une primipare a trois ou quatre fois moins de chance de procréer des jumeaux qu'une femme qui en est à sa 9^e ou 10^e grossesse. Le document de Saint-Petersbourg permet d'affirmer que cette seconde influence agit indépendamment de la première.

La communication de M. J. Bertillon, qui sera ultérieurement insérée *in extenso* dans ce Journal, a provoqué les observations suivantes :

M. le D^r Léon VACHER demande à M. Bertillon s'il a étendu ses observations à la ville de Paris.

M. BERTILLON répond que les documents de la ville de Paris, tels qu'ils sont actuellement établis, ne donnent pas les moyens de faire les comparaisons nécessaires. Ils seront désormais modifiés dans ce sens.

M. le D^r Arthur CHERVIN fait remarquer à M. Bertillon qu'il n'a pas parlé de l'hérédité qui est, dans les grossesses gemellaires, un facteur plus important même que l'âge de la mère. Il en est de même de la race.

M. BERTILLON rappelle que son père attachait, en effet, une grande importance à la race dans le phénomène. Le nombre des grossesses gemellaires, par 1 000 grossesses générales, est de 10 en France, de 14 en Allemagne et de 15 en Suède. En Hongrie et en Finlande, pays de souche onvalto-altaïque, on constate des résultats identiques au point de vue de la gemellité.

M. COSTE dit que les aliénistes considèrent la gemellité comme un indice de dégénérescence. Il trouve que la gemellité illégitime à Munich est très élevée.

M. BERTILLON déclare qu'il n'a pas à se prononcer sur la question de savoir si le fait d'être issu d'une grossesse gemellaire est une marque de dégénérescence. La filiation légitime ou illégitime n'a, sur la gemellité, aucune influence.

La discussion étant close, M. Bertillon reprend place au fauteuil de la présidence pour proclamer le résultat du scrutin, dont le dépouillement a été fait par MM. Pierre des Essars et Eugène Charbonnel.

Nombre des votants : 60 ; majorité absolue : 31.

Ont obtenu : pour la présidence : M. Beaurin-Gressier, 60 voix ;

Pour la vice-présidence : M. Edmond Duval, 60 voix ;

Pour les fonctions de membres du Conseil :

M. Edmond Fléchet, 59 voix ; M. le D^r Arthur Chervin, 56 voix ; M. Pierre des Essars, 1 voix.

En conséquence, M. le Président proclame :

Président pour l'année 1898 : M. Beaurin-Gressier ;

Vice-président pour 3 ans : M. Edmond Duval ;

Membres du Conseil pour 3 ans : MM. Edmond Fléchet et Arthur Chervin.

Le Bureau et le Conseil de la Société se trouvent donc composés comme suit pour l'année 1898 :

Président : M. Beaurin-Gressier ;

Vice-présidents : MM. Fernand Faure, C. Moron et Edmond Duval ;

Secrétaire général : M. Émile Yvernès ;

Trésorier : M. Adolphe Coste ;

Membres du Conseil : MM. Émile Mercet, Schelle, Léon Salefranque, Edmond Fléchet et Arthur Chervin ;

Secrétaire des séances : M. Léon Salefranque.

L'ordre du jour de la séance du 19 janvier 1898 est fixé comme suit :

1^o Installation du nouveau Président ;

2^o Communication de M. Yves Guyot sur le commerce de la France pendant les deux périodes 1887-1891 et 1892-1896 ;

3^e Communication de M. Edmond Fléchet sur la statistique agricole décennale de 1892.

La séance est levée à 10 heures 40.

Le Secrétaire général,
ÉM. YVERNÈS.

Le Président,
JACQUES BERTILLON.

Légion d'honneur.

Par décret du 31 décembre 1897, ont été promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade d'officier :

M. Jules NORBERG, de la Maison Berger-Levrault et C^{ie}, imprimeur-éditeur à Nancy.

Au grade de chevalier :

MM. Fernand FAURE, conseiller d'État, directeur général de l'enregistrement, des domaines et du timbre ;

MOLTENI (François-Marie-Alfred), président d'honneur de la Chambre syndicale des fabricants d'appareils d'optique.
